



GROUPE MONTPELLIER-ROUSSILLON



28 Juin 2016

MONTPELLIER ROUSSILLON

En quelques chiffres

ETP :
374,7

Effectif Physique :
386 dont 4 CDD

soit - 12
depuis mars 2015

Nombre
d'Alternants :
27

VOS REPRESENTANTS CFDT

Philippe
BASTIEN

Sylvain
CALDERON

Emilie
DELES

Cécile
GARCIA

Yvette
GRANDENER

Véronique
PASCUAL

Cédric
RUGIAS

Alexandrine
TROLLAT

Christelle
VEBER

Jérôme
VERDIER

Le Billet de vos élus CFDT du Groupe de Montpellier-Roussillon



Dès 2013, début des présentations du dossier Préférence Client, vos élus CFDT nationaux et locaux ont mis en garde les Directions Nationales, Régionales et celle de Montpellier, sur les dangers de Préférence Client.

A leur demande, l'expertise menée pour l'Instance Technique Nationale de Coordination en matière d'Hygiène et de Sécurité des Conditions de Travail (ITNC HSCT), en 2014, et les multiples échanges entre ses participants ont mis en évidence des dysfonctionnements flagrants. (Suppression de postes malgré les projections de la DG à ISO effectif, incompréhension de PPC, augmentation du stress, certains postes vidés de leurs substances essentielles, disparition de l'accueil, risque de dérive managériale...). Force est de constater que vos élus CFDT avaient vu juste.

Heureusement, certaines de nos interventions, certes trop peu nombreuses, ont été entendues.

La situation aurait été encore pire.

La mission de la CFDT BNPPARIBAS est d'apporter des solutions concrètes à tous les salariés afin d'améliorer leur quotidien.

Cela passe par un dialogue social de qualité.

Vos élus CFDT du Groupe préfèrent la discussion constructive, plutôt que de crier inutilement au loup. Reportez vous aux compte rendu des réunions DP de ces deux dernières années.

La période estivale arrive. La Direction du Groupe doit prendre conscience du mal être généralisé, en constante augmentation.

Le sous effectif chronique et le recrutement insuffisant d'auxiliaires de vacances n'amélioreront pas la situation.

Pourtant, la CFDT le rappelle : la Direction Générale ne met pas de veto sur le recrutement de CDD et d'intérimaires pour palier le manque d'effectif !!!

La Direction de BNPPARIBAS parle de Préférence Client.

La CFDT BNPPARIBAS parle de Préférence Collaborateur !!!

RENEGOCIATION PRÊT IMMOBILIER COLLABORATEUR



La règle pour les renégociations des collaborateurs BNPPARIBAS a évolué depuis quelques semaines.

Plus besoin d'avoir un écart
de 30% entre le nouveau et l'ancien taux

Prenez la grille des taux collaborateurs (ci dessous le chemin vers echonet) et demandez une simulation à votre conseiller pour voir si cela à de l'intérêt pour vous.

Les frais de renégociation pour les salariés sont de 441 euros (Pouvoir RDAC)

A vos calculettes ...

Echonet → Vie Pratique → Offre client collaborateur → Offres
Dédiées → Financement → Financer ses projets → Grille des
taux.

Prémices de PRÉFÉRENCE COLLABORATEUR ?

INCIT CO , ABSENCES et MONTANT METIER



Absences :

(maladies , enfant malade, ...)

Dans « Incit Co » et dans INCA, ce sont les dates indiquées par votre médecin qui sont prises en compte, et non vos absences durant les jours ouvrés .

Exemple : vous travaillez dans une agence du mardi au samedi. Votre médecin vous établit un arrêt maladie du lundi 13 juin 2016 jusqu'au samedi 18 juin 2016. 5 jours d'absences seront prisés dans INCA. Pourtant, 6 jours seront pris en compte

Cela peut réduire le montant de vos primes.

A Savoir :

Vos absences n'entraînent pas de réduction de vos incitations commerciales jusqu'à 5 jours calendaires sur le quadrimestre. Au delà, le montant métier est proratisé au temps de présence sur les onglets « Collectif » et « Qualité de la relation client ».

**Si vous désirez plus d'informations, contactez
les Délégués du Personnel CFDT BNPPARIBAS MONTPELLIER-ROUSSILLON:**

Ne restez pas isolés.

La CFDT est toujours là pour vous ! Même pendant les Vacances.